

Bilan de la concertation préalable

Lomme Mitterie : un nouvel espace au cœur du quartier !



Sommaire

<u>1/ INTRODUCTION</u>	p3
<u>2/ ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE</u>	p6
A. Modalités de publicité et d'information du public	p8
B. Modalités de mise à disposition du dossier	p9
C. Modalités de participation	p10
<u>3/ BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE</u>	p16
A. Synthèse des questions du public	p18
B. Synthèse des propositions	p19
C. Liste exhaustive des contributions	p27

1/ INTRODUCTION

Contexte

Cette partie vise à décrire le projet faisant l'objet d'une concertation préalable.

Pourquoi cette démarche de concertation préalable ?

Un site de 8 hectares au cœur du quartier de la Mitterie fait l'objet d'une démarche de concertation.

En effet, la Métropole Européenne de Lille et la ville de Lomme engagent une réflexion sur l'avenir de ce secteur.

Conformément à la loi, une évolution du zonage d'un site à enjeux nécessite une démarche de concertation préalable. Il s'agit de déterminer les nouvelles orientations d'aménagement et de programmation urbaines (dites les OAP) de ce site en y associant les habitants, associations locales et usagers riverains.

Les orientations validées seront ensuite traduites dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la MEL. C'est le document cadre qui oriente le développement des futurs projets urbains.

Les orientations validées guideront et encadreront les futurs aménagements qui transformeront progressivement ce secteur de la Mitterie.



Périmètre soumis à la concertation préalable

Contexte

Précisions sur le site

La parcelle mise au dialogue couvre une surface de près de 8 hectares.

Elle occupe une position stratégique en cœur de ville.

- Les stations de métro Maison des Enfants et Mitterie se situent chacune à moins de 10 minutes à pied du site. La rocade Nord - Ouest passe au nord et nord est.

Le site est situé à proximité de différents équipements publics :

- des établissements scolaires (Lycée Jean Prouvé, lycée professionnel Sonia Delaunay, école primaire Léon Blum, école maternelle Paul Bert)
- des équipements sportifs : le Skate-park et le club de tennis sont aux environs du site
- des équipements municipaux : CIS, médiathèque

Le site est encadré par du tissu urbain bâti, et connecté par section à des axes routiers : les rues du Chemin Noir, rue Eugène Descamps, rue Marx Dormoy et rue de la Mitterie.

Des fonds de jardin sont en lisière du site. Elles ne sont pas concernées par la procédure d'ouverture à l'urbanisation.

Aujourd'hui, le site n'est pas accessible. Le site est clôturé.

A l'échelle métropolitaine, ce secteur s'inscrit dans l'arc paysager métropolitain. Il est traversée par le corridor écologique des milieux ouverts de la trame verte, et le corridor des milieux arborés y passe à proximité.

Peu d'usages sont aujourd'hui observés sur ce site :

Il est mis ponctuellement à disposition d'un agriculteur qui y fait pâturer ses animaux.

Des mésusages sont relevés :

- La parcelle du nord est parfois occupée par les gens du voyage (une aire d'accueil officielle des gens du voyage existe rue du Chemin Noir).
- Des dépôts sauvages y sont régulièrement abandonnés.

Le site comporte différentes contraintes techniques dont il faudra tenir compte dans l'aménagement du site :

DES CONTRAINTES LIÉES À DES POLLUTIONS

- Ces pollutions sont issues d'anciens déchets ménagers.
- Ces pollutions se situent principalement sur la partie sud de la parcelle.
- Ces pollutions portent des contraintes sur l'implantation de programmes spécifiques liés à des populations sensibles.

DES CONTRAINTES GÉOTECHNIQUES

- La qualité des sols est dégradée en raison d'un ancien gisement d'argile qui a été remblayé.
- La profondeur des remblais exclut des modes de fondation superficiels. Les possibilités de construction sur ce site sont donc limitées, ou nécessitent des fondations spécifiques en profondeur.

2. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Les principes réglementaires

Reprendre soit le contenu de l'article L103-2

En application de l'**article L103-2** du Code de l'Urbanisme : "Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

1° Les procédures suivantes :

a) L'élaboration et la révision du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme ;

b) La modification du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme soumise à évaluation environnementale ;

c) La mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme soumise à évaluation environnementale ;

d) L'élaboration et la révision de la carte communale soumises à évaluation environnementale ;

2° La création d'une zone d'aménagement concerté ;

3° Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'Etat ;

4° Les projets de renouvellement urbain."

Conformément à la délibération n°**25-C-0041**, les modalités suivantes ont été mises en œuvre lors de la concertation qui s'est déroulée du **29 avril 2025 au 8 juin 2025**.

A. Modalités de publicité et d'information du public

Reprendre l'intégralité des mesures mises en œuvre (affichage en mairie et/ ou à la MEL, publicité sur le site internet institutionnel, réseaux sociaux, magazine communal, flyers, exposition...)

Insérer des captures d'écran ou des photos des affichages. Si impossibilité, certificat d'affichage à intégrer.

Modalités de publicité et d'information

Différentes modalités de publicités ont été mises en place :

- Une publication dans la presse locale (au plus tard 8 jours avant la date de lancement de la concertation)
- Un affichage dans la commune de Lomme
- Une mobilisation des réseaux sociaux institutionnels de la MEL et de la commune de Lomme
- Une publicité et des informations sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL
- Une distribution d'un flyer annonçant le lancement de la concertation auprès des riverains du site

Ci-dessous, les extraits des publications mises en place :



Insertion presse parue samedi 19 avril dans la Voix du Nord



Post LinkedIn de la MEL



Post facebook de la ville de Lomme



Post facebook de la MEL



Affiche de mobilisation pour la démarche de concertation



Flyer A5 de mobilisation pour la démarche de concertation (distribué notamment en toutes boîtes aux lettres du quartier)

B. Modalités de mise à disposition du dossier

Un dossier de concertation a été mis à disposition et consultable en Mairie de Lomme et sur la plateforme numérique institutionnelle de la Métropole.

Ce dossier de concertation constitue le document de référence de la concertation. Il présente le périmètre et le mode d'emploi de la concertation. Il permet ainsi d'exposer les objectifs, l'historique et les caractéristiques des projets portés à la concertation.



Extrait du dossier de concertation mis à disposition en Mairie de Lomme et sur la plateforme numérique institutionnelle de la Métropole européenne de Lille

Le dossier de concertation pour le site de la Mitterie est composé de 4 parties ainsi que des annexes :

- Le contexte et les objectifs de la concertation
- Les précisions sur le site (situation géographique, usages, caractéristiques, etc.)
- Les modalités de la concertation
- Les suites de la démarche

En annexes figurent le plan du zonage actuel au PLU3, ainsi que les délibérations du Conseil de la Mel et du Conseil Communal de la ville de Lomme pour s'engager dans la concertation réglementaire préalable.

C. Modalités de participation

Synthèse des modalités de participation proposées

1.

RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT

- **26 avril**
- Auditorium de la médiathèque à Lomme

2.



ATELIER PARTICIPATIF

- **Mardi 20 Mai** à 18h30
- À Maison des Enfants

3.



RENCONTRE DE TERRAIN

- **Sortie école Léon Blum (5 juin)**

4.



QUESTIONNAIRE + REGISTRE

- **Du 29 avril au 8 Juin**
- Plateforme de participation citoyenne MEL
- Questionnaire et registre disponibles en version papier en mairie de Lomme

C. Modalités de participation

Tenue d'une réunion publique de lancement de la concertation

Une réunion publique de lancement de la concertation s'est tenue le 29 avril 2025 à 18h30 au sein de l'auditorium de la médiathèque de Lomme. **48 habitants** y étaient présents.

Objectif de ce format : Présenter le périmètre et les modalités de la concertation.

La réunion s'est déroulée en plusieurs temps :

- une présentation du périmètre d'étude (situation géographique, contraintes, usages)
- une présentation du processus de concertation mis en place et porté par la MEL (les objectifs, le cadre et les modalités)
- un temps d'échanges sous forme de questions /réponses.



Photos prises lors de la réunion publique de lancement



C. Modalités de participation

Tenu d'un atelier participatif ouvert à tous

Un atelier participatif s'est tenu le mardi 20 mai 2025 à 18h30 à Maison des Enfants.

29 personnes y ont participé. La majorité des participants étaient des habitants de la Mitterie.

Objectif de ce format : Informer précisément sur le sujet et les objectifs de la concertation et imaginer collectivement le devenir de la parcelle.

Cet atelier était organisé autour de deux temps. Un temps de présentation en format plénière suivi d'un temps de travail en sous groupes de participants qui pouvaient, via différents supports localiser les différents éléments (espaces de loisirs, de nature, logements, voies de circulation, ...) sur un fond cartographique.

La trame de cet atelier était la suivante :

- Installation des participants par groupes autour d'une table de manière libre, selon leurs affinités (3 tables au total)
- Présentation du déroulé de l'atelier et informations sur le projet et prise de connaissance des supports permettant d'alimenter la réflexion : plan du site, une fiche projet sous forme d'un "**article du futur**", une fiche de retours individuels, images de références, post-it, ...
- Un travail par table sur les projections. Sur chacune des tables un animateur était présent pour faciliter les échanges et répondre aux questionnements
- Une restitution du travail de chaque groupe à l'assemblée par l'animateur ou l'un des participants
- Les participants pouvaient s'appuyer sur différentes références ressources.



Photos prises lors de l'atelier participatif

C. Modalités de participation

Organisation d'un temps d'aller-vers à la rencontre des riverains

Environ **25 personnes** ont été rencontrées sur site l'après-midi et le début de soirée du 5 juin 2025 :

- Des parents d'élèves de l'école Léon Blum
- Des riverains
- Des lycéens

Objectif de ce format : Se rendre au plus près des riverains pour mobiliser un public habituellement éloigné des démarches de concertation et informer sur le projet.

L'équipe chargée de la concertation est allée à la rencontre des riverains et usagers de l'école élémentaire Léon Blum et aux alentours du site du projet afin d'échanger avec eux et d'informer sur la démarche via la distribution de flyers (une quarantaine de flyers ont été distribués).

Le aller vers s'est déroulé sur les rues autour du site concerté.



Photo prise lors du temps terrain

C. Modalités de participation

Partage d'un questionnaire en ligne sur la plateforme de participation de la MEL et au format papier disponible en Mairie de Lomme

96 réponses ont été enregistrées sur la plateforme numérique de participation citoyenne de la MEL. En revanche, il n'y a pas eu de retour du questionnaire papier.

The screenshot shows the front page of the paper questionnaire. It features the MEL logo and the title "LOMME MITTERIE : UN NOUVEL ESPACE AU COEUR DU QUARTIER ! QUESTIONNAIRE". Below this, there is a map of the area with a question mark icon. The text explains the purpose of the survey and provides instructions for completion. At the bottom, it says "Afin de nous permettre de bénéficier de votre regard, et nous aider à imaginer un futur site au plus près de vos besoins, nous vous invitons à remplir ce questionnaire...". A note at the bottom states: "Nota : le questionnaire complété est à remettre à l'accueil de la Mairie de Lomme".

VOTRE PERCEPTION DU SITE
Comment nommez-vous ce site ?
(Une seule réponse possible)

Les prairies de Lomme
 Le site de la Briquetterie
 Pas de nom particulier pour ce site
 Autre nom

QUEL AVENIR POUR LE SITE ?
Quels sont vos besoins ou vos idées pour la transformation à venir de ce site ?

le développement d'une identité agricole
 un cœur de quartier dynamique
 de nouveaux logements
 de nouveaux services
 un poumon vert pour le quartier
 un site qui permet de relier et de faciliter les déplacements entre les différents points du quartier (espace traversants simplifiés du quartier, de nouveaux cheminement piétons,...)
 autre

PRÉCISEZ VOS BESOINS POUR LE SECTEUR ? (LOGEMENTS ? COMMERCES ? SERVICES ? STATIONNEMENTS ?...)

QUELS PAYSAGES ? QUELLES AMBIANCES ? (Plusieurs réponses possibles)

une micro forêt (un espace non-accessible, qui sanctuarise la biodiversité)
 une plaine végétale (un espace d'arrêt pour se poser, jouer, pique niquer,...)
 un parc pour se promener (un espace de déambulation)
 des espaces agricoles / maraîchers
 des espaces appropriables par les habitants du quartier (potagers partagés pour les habitants,...)
 des espaces adaptés aux pratiques sportives de plein air
 un espace pour les chiens
 autre

Extrait du questionnaire papier mis à disposition en Mairie de Lomme

Mise à disposition d'un registre papier

Un registre papier réglementaire a été mis à disposition en mairie de Lomme. Aucune contribution n'a été inscrite dans ce registre papier.

Mise à disposition d'une plateforme numérique de contribution

Une page dédiée a été créée sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL. Une modalité permettait d'y ajouter des contributions ouvertes. Aucune contribution numérique n'a été enregistrée.

The screenshot shows the homepage of the digital participation platform. The header includes the MEL logo and navigation links for "Accueil", "Participer", and "À propos". The main banner features a photo of a park and the text "Lomme Mitterie : un nouvel espace au cœur du quartier ! Donnez votre avis !". Below the banner, there is a red bar with the text "PRÉSENTATION PRÉSENTATION PRÉSENTATION" and "RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION". A sidebar on the right indicates "ÉTAPE 7 SUR 7" and "Préparation du bilan de la concertation 27/06/2025 - 01/09/2026 Voir les étapes". At the bottom, there is a note about finding the presentation and a message about receiving notifications for new contributions.

Extrait de page dédié sur la plateforme de participation de la MEL

C. Modalités de participation

Tenue d'une réunion publique de restitution de la concertation

La réunion publique de restitution s'est déroulée le jeudi 26 juin 2025 à 18h30 au sein de l'auditorium de la médiathèque de Lomme. **35 participants** étaient présents.

Objectif : Revenir sur la démarche de concertation et proposer un retour des différentes contributions récoltées.

La réunion s'est déroulée en plusieurs temps :

- Un retour sur la démarche de concertation (le cadre, les objectifs et le calendrier déployé)
- Une synthèse croisée des contributions (questionnaire, atelier, temps terrain)
- Des premiers éléments de réponses apportés par la ville de Lomme et par la MEL
- Un temps d'échanges sous forme de questions /réponses

3. BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Obligations réglementaires

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le bilan de concertation sera joint à toute procédure de participation du public ultérieure (enquête publique, participation du public par voie électronique).

La synthèse des contributions est réalisée par la compilation exhaustive de l'ensemble des contributions reçues pendant la période de concertation préalable.

Par "contribution" est entendue toute prise de position exposée au travers de l'ensemble des modalités mises à disposition.



Rappel : les questionnements ouverts de la concertation

Dans le cadre de cette concertation (menée au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme), les usagers ont été amenés à échanger et débattre autour des questionnements suivants :

- Quels sont vos besoins ou vos idées pour la transformation à venir de ce site ?
- Quels nouveaux usages ? quelle programmation ?
- Quelles formes urbaines ?
- Quels paysages ? quelles ambiances ?
- Quels espaces publics ?
- Quelles ambitions environnementales ?
- Quelles articulations et interactions avec le reste du quartier ?

A. Synthèse des questions du public

Ce premier tableau revient sur les éléments qui questionnent les participants. Les thématiques sont classifiées seront les récurrences des questions recensées.

Thématiques des questionnements	Synthèse des questions
Occupation ponctuelle du site par les gens du voyage et déchets	<ul style="list-style-type: none"> • A court et à moyen terme quelles modalités de sécurisation du site prévues ? • Qui a la charge de sécuriser le site ? • Qu'est-il prévu pour éviter les dépôts d'ordure réguliers ?
Qualité des sols du site	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la qualité des sols ? Est-ce un terrain cultivable ? • Quelle richesse floristique / faunistique du site ? • Y-at-il des études d'impact prévues ? • Est-ce possible de partager les documents existants sur l'analyse des sols ?
Pollution du site	<ul style="list-style-type: none"> • Quels niveaux de pollution du site ? Quels impacts possibles ? • Quels rapports peuvent-ils être rendus publics ? • Quels usages sur la parcelle compatibles avec la pollution ? • Quels leviers de dépollution ?
La démarche	<ul style="list-style-type: none"> • Quels rôles et responsabilités de la MEL / de la ville dans la démarche ? • Quel calendrier prévu pour l'éventuel urbanisation du site ? • Quelles capacités d'action d'un promoteur privé ? Quel pouvoir du maire face à un propriétaire privé ? • Quel financement / coût sera porté par la ville ? • Quel processus de prises de décisions ? • Quelles prochaines étapes de la concertation ? • Existe-t-il un projet « martyr » sur lequel débattre ? Réagir lors de la concertation ? Des scénarios sont-ils déjà travaillés ?
Ouverture à l'urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> • Ce terrain est-il considéré comme constructible ? • Quels motifs de l'ouverture de la réflexion à l'urbanisation de ce site ? • Quelle cohérence d'un projet d'urbanisation avec les ambitions de préservation de la biodiversité de la ville et de la Mel ? (cf Charte biodiversité de la ville et PCAET de la MEL) • Quels outils réglementaires existent pour préserver cet espace ?
La procédure réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle articulation avec le PLU ? • Les espaces réservés aujourd'hui peuvent-ils disparaître à l'issue de la concertation ? • Comment le bilan de la concertation sera-t-il pris en compte ?
Articulation avec les projets à proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle articulation prévue avec le nouveau quartier de la Briquetterie à Lambersart ?
Besoins à l'échelle de la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Quels besoins précis de logements sociaux à l'échelle de la ville ? Quels besoins d'équipements ? Quels besoins de résidences pour les séniors ? • Les écoles auront-elles la capacité d'accueillir encore des enfants si de nouveaux logements sont prévus ?

B. Synthèse des propositions

Synthèse quantitative

> Questionnaires en ligne

96 personnes ont répondu au questionnaire en ligne dont :

- 81% habitent la Mitterie
- 68% sont âgés entre 30 et 59 ans

> Questionnaire papier et registre

Aucune contribution dans les registres électroniques ou papier

The screenshot shows the homepage of the 'La plateforme de participation citoyenne de la MEL' website. At the top, there's a banner with the text 'Lomme Mitterie : un nouvel espace au cœur du quartier !' and a call-to-action 'Donnez votre avis !'. Below the banner, there's a navigation bar with links for 'Accueil', 'Participer', 'S'identifier', and 'À propos'. A search bar is also present. On the right side, there's a sidebar with a red background titled 'ÉTAPE 5 SUR 5' showing 'Analyse de vos contributions 10/06/2025 - 25/06/2025' and a link 'Voir les étapes'. The main content area features two sections: 'PRÉSENTATION' and 'RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION'. The 'RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION' section is expanded, showing a timeline from '29/04/2025 - 30/04/2025' to '20/05/2025 - 21/05/2025'. It includes a sub-section titled 'Réunion publique de présentation' with details about the event on May 29 at 18h30 and a link to the 'dossier de concertation'. Another sub-section titled 'Je participe à la concertation !' lists activities like attending a workshop on May 20 and responding to a questionnaire.

> Temps terrain

Une **vingtaine** d'entretien ont été réalisés lors des temps terrains

> Atelier participatif

- **29 habitants** ont participé à l'atelier
- 3 groupes ont produit chacun une projection pour le futur site

Nota : dans une perspective délibérative, les contributions lors de l'atelier étaient donc collectives plutôt qu'individuelles

B. Synthèse des propositions

Synthèse globale : ce que redoutent les participants

Synthèse des contributions
L'ARTIFICIALISATION DU SITE : <ul style="list-style-type: none">• Un site bétonné• Crainte des voiries, voitures• Perdre une poche de nature
LE SUJET DU LOGEMENT : <ul style="list-style-type: none">• craintes de logements denses, hauts• craintes d'un impact de la circulation• perte de perspectives paysagères
LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES <ul style="list-style-type: none">• craintes de voir des entreprises, des activités génératrices de nuisances (sonores / olfactives), une zone commerciale
UNE ABSENCE DE COHÉRENCE DU PROJET <ul style="list-style-type: none">• Un projet qui ne soit pas en lien avec l'existant (logements, hauteurs, rues, ...)

B. Synthèse des propositions

Synthèse thématique : Biodiversité / paysage / espace de nature

Synthèse des contributions

- Un site qui permet d'avoir un **espace végétalisé** dans le quartier : un cadre paysager à préserver
- Un maintien autant que possible des espaces verts, et des perspectives paysagères
- Différentes « intensités » de végétalisation selon les contributions :

 1. Espace vert aménagé (Accès piétons, Parc avec aménités, Développement d'usages loisirs, sportifs...)
 2. Des traversées douces et des usages limités
 3. Espace sanctuarisé (Pas d'accès humain, Renforcer le développement de la biodiversité)

- **Différents usages** projetés :
 - se promener
 - s'arrêter
 - jouer
 - pique-niquer
 - un espace canin
 - des espaces sportifs
- **Une fermeture nocturne** du site

Synthèse des projections spatiales



B. Synthèse des propositions

Synthèse thématique : mobilité

Synthèse des contributions
<ul style="list-style-type: none">• Des traversées facilitées dans le quartier• Création de nouveaux accès
<ul style="list-style-type: none">• Des cheminements dédiés aux piétons et cyclistes• Des voieries en bordure de site (que pour desservir les logements) / stationnements en périphérie de l'ilot (vers Chemin Noir)• Une liaison douce majeure
<ul style="list-style-type: none">• Suffisamment de stationnement par rapport au nombre de logements construits• Des stationnements en bordure de site (pas de traversées véhicules sur la parcelle)
<ul style="list-style-type: none">• Isoler de la circulation rue de Chemin Noir
Des liens et connexions avec... <ul style="list-style-type: none">• Le Parc Urbain• la voie verte Lille-Déûle• La briqueterie de Lambersart (continuités piétonnes Lomme / Lambersart)• Le site Bonte en mutation

Synthèse des projections spatiales



B. Synthèse des propositions

Synthèse thématique : le logement

Synthèse des contributions
<ul style="list-style-type: none">Une appréhension quand à l'urbanisation du site/crainte d'une artificialisation trop importanteDans l'idéal, aucune artificialisation sur le site
<ul style="list-style-type: none">Privilégier des logements en bordure de site et suffisamment denses (éviter un étalement trop important sur les sols),
<ul style="list-style-type: none">Une cohérence avec l'existant (ombre portée, hauteur, perspectives, style d'architecture)
<ul style="list-style-type: none">Des petits collectifs (R+3 max)
<ul style="list-style-type: none">Parkings des logements souterrains dans l'idéal ou semi-enterrés

Synthèse des projections spatiales



B. Synthèse des propositions

Synthèse thématique : Les services et commerces

Synthèse des contributions

- Quelques petits services de proximité évoqués
 - Mais une réserve sur les services à développer
 - crainte d'un manque de demandes (complémentarité avec le site de la Briqueterie à Lambersart)
 - Services existants avenue de Dunkerque
 - Crainte d'un flux développé de véhicules / stationnements nécessaires
-
- Des aménités plutôt extérieures que liées à des équipements

B. Synthèse des propositions

Synthèse thématique : usages agricoles

Synthèse des contributions

- La question du maintien de l'usage actuel (mise à disposition pour pâturage / écopâturage)
- Doutes liés à la **pollution des sols**
- Des **espaces appropriables** par les habitants (jardins partagés)
- L'agrandissement des jardins ouvriers existants
- Développement d'une ferme urbaine (*proposée par un groupe lors de l'atelier*)
- Une articulation avec le lycée horticole à proximité

C. Liste exhaustive des contributions

Contributions ouvertes relatives aux déplacements / à la mobilité

Il est nécessaire de créer du lien entre Lomme et Lambersart à travers des continuités piétonnes.

Actuellement, le parcours d'une personne de Lambersart pour se rendre au parc urbain ou au kinepolis à pied se fait par la rue du chemin noir très routière qui ne s'assure pas de continuité piétonne. (absence de trottoir d'un côté).

Malgré la proximité du métro qui réponds aux besoins habitants du quartier, ces rues sont utilisées par des non résidents du fait des équipements présents (lycées et mosquée).

La création d'une petite poche de stationnement permettra de répondre aux stationnements anarchiques sur les trottoirs sur certaines tranches horaires (arrivée des étudiants aux lycées, entrée et sortie de mosquée).

Cet ensemble serait traversé par une liaison douce, conçue à une grande échelle, dépassant les limites du site. Elle permettrait de relier le parc urbain de Lomme, la briqueterie de Lambersart et le site Bonte en mutation. Cette liaison serait bordée de quelques espaces favorisant la biodiversité (mares) ou intégrant des dispositifs de phytoépuration, en réponse à la pollution du sol. Les voitures resteraient en périphérie de l'ilot, notamment du côté de la rue du Chemin Noir.

Une traversée simplifiée à pied vers la rue Eugène Decamps.

Un espace vert aménagé avec des chemins qui traversent et relient les différentes rues adjacentes

Un stationnement serait bienvenu, en habitant rue Guillaume Tell, il est très compliqué de se garer et c'est encore pire avec la mosquée qui a besoin de place de stationnement accessible pour éviter de gêner les riverains.

Besoin de stationnement vélo, notamment devant le cabinet paramédical du 91 rue Eugène Descamps

Stationnements

Plus de sécurités, avec vidéo surveillance sur carrefours et rond point rue Eugène Deschamps.

Et si logements, un nombre réaliste de stationnements.

Des aménagements cyclables

C. Liste exhaustive des contributions

Contributions ouvertes relatives aux services et équipements
Un endroit pour chercher des fruits et légumes chez un producteur ou autres
Stationnement, restaurant avec terrasse, loisir d'extérieur : zone de pétanque par exemple, espace pouvant accueillir des petits événements en extérieur
Quelques services type Poste et boulangerie apporteraient un plus.
Faire un quartier avec des bureaux et des entreprises (comme euratechnologie) avec un grand espace vert ou petit parc avec jeu au milieu
Très peu de commerces de proximité dans ce secteur tels qu'une bonne boulangerie, fleuriste...
Un espace vert, combiné à quelques commerces de proximité, boulangerie, vente de produits locaux.
Une bonne Boulangerie
De la nature qui manque cruellement sur la MEL et une ferme urbaine pour une production locale de qualité non chimique
Commerce (boulangerie)
Dans ce secteur une boulangerie et un retrait d'argent seraient une bonne idée.
Une bonne boulangerie
Ambiance calme et verte avec quelques magasins de proximité (boulangerie / alimentation de dépannage / locker pour colis / fleuriste) avec possibilité de se garer (parking voiture, moto et vélos)
Une boulangerie manque énormément dans le quartier mais je ne pense pas qu'il faille rajouter logements ou autres

C. Liste exhaustive des contributions

Contributions ouvertes relatives aux logements
Je souhaite un espace accueillant de nouveaux logements, limités à une hauteur raisonnable (R+4 maximum), intégrant des commerces de proximité, comme une boulangerie.
Ambiance paysagère, avec une belle place pour la végétalisation, avec des habitats peu élevés cohérents avec l'environnement résidentiel (R+2 max), le tout gardant le calme du site actuel
A proximité des axes structurants de mobilité : métro et rocade, un aménagement urbain harmonieux entre habitations, parcs et services semble cohérent et pertinent.
Logement /Centre pour nos anciens avec une crèche au cœur pour stimuler l ensemble jeunes / anciens
Il sera possible de construire du petit collectif en périphérie de la pâture (devant les pompiers, rue Descamps) afin de satisfaire la demande de logement et de préserver le reste de la pâture en espace vert/naturel.
Besoin de logement, besoin de verdure dans le quartier où les chiens sont autorisés et du stationnement.
Théâtre, bibliothèque, Logements étudiants, une pépinière d artisan, quartier des écoles avec un cadre comme le parc du Hautmont à Mouvaux, ou a l Image

C. Liste exhaustive des contributions

Contributions ouvertes relatives aux espaces végétalisés, à la biodiversité
Je vis entouré de constructions. J'ai besoin que l'on ne supprime pas le peu de verdure qu'il reste autour de chez moi.
Créer un espace vert arboré fermé pour préserver une biodiversité
Pas de besoin spécifique. Surtout garder de la verdure, du calme, du respect pour les habitants résidant déjà à proximité du site et pour les projets déjà en cours qui visent à limiter les passages de véhicules motorisés.
Un parc urbain avec des chemins piétonniers fermé comme celui à "maison des enfants"
Un parc avec des jeux pour enfants
Se promener, s'aérer, communier avec la nature
Espaces verts
Le quartier est extrêmement urbain et de nombreux logements sont en cours de construction (rue Albert Thomas, anciens entrepôts Rue Jules Guesde avec 500 logements et une résidence étudiante,...), il me semble indispensable de garder des espaces verts et de les rendre accessibles aux habitants d'autant que cet espace est proche de l'école se secteurs et des lycées.
Besoin de nature, l'espace actuel est une richesse d'un point de vue paysager : une ouverture visuelle, une respiration dans une ville où le peu d'espaces de nature sont très fragmentés
Espace vert pour réaliser des promenades
Ambiance paysagère, avec une belle place pour la végétalisation, avec des habitats peu élevés cohérents avec l'environnement résidentiel (R+2 max), le tout gardant le calme du site actuel
Espace préservé pour la biodiversité
Garder du vert. J'habite là depuis 20 ans et il y a de moins en moins de verdure. Alors oui il manque de logements mais il ne faut pas les construire au détriment de l'environnement et de l'agrément du quartier qui est déjà bien bétonné et triste
Un espace vert
Parc urbain en liaison dans le cadre de la trame verte menant au parc urbain de Lomme.
Ne pas construire et en faire un grand espace naturel
Un espace vert aménagé avec des chemins qui traversent et relient les différentes rues adjacentes
Un environnement paysager et vert permettant d'avoir un poumon vert en cœur de quartier de la ville et de laisser la biodiversité déjà présente et qui se développe chaque année un peu plus sur le site s'épanouir encore. Pour la partie proche du métro : peut-être éventuellement le développement d'un espace vert qui serait planté d'arbres et d'arbustes pour faire de l'ombre l'été pour se détendre, respirer et se promener, pique-niquer, se mettre à l'ombre en l'aménageant pour que les résidents du quartier ou d'ailleurs puissent se détendre avec leurs enfants sans faire des kilomètres en voiture pour rejoindre les différents parcs de la métropole, juste en descendant à Mitterie et faisant 5 minutes à pied.
Un lieu de verdure, de calme et de bien être.
Espace de verdure, de tranquillité et de bien être.

C. Liste exhaustive des contributions

Contributions ouvertes relatives aux espaces végétalisés, à la biodiversité
Stationnement, restaurant avec terrasse, loisir d'extérieur : zone de pétanque par exemple, espace pouvant accueillir des petits événements en extérieur
Espaces verts et arboré
Un Parc dans lequel on peut se promener, très arboré, pour aller courir également
Un parc pour se promener serait appréciable avec des airs de jeux pour les enfants qui se retrouvent souvent à jouer dans la rue.
Un parc de remise en forme (barre de tractions), zone verte avec arbre (zone périphérique avec pollution)
De la nature qui manque cruellement sur la MEL et une ferme urbaine pour une production locale de qualité non chimique
Le secteur aurait besoin d'un parc, avec promenades pour chien, jeux pour enfants et réserve de biodiversité (ex : Parc Naturel urbain. Un espace où on ne se sent pas en ville (sans trop de pollution sonore et visuelle)
Une ambiance calme apaisante, verte, biodiversité conservée. commerces et services ne seront pas très fréquentés et risque de fermeture rapide.
Trop de logements en construction sur Lomme. Nous avons besoin de nature et d'ilôts de fraîcheur, pas de béton !
Avoir un espace vert pour se promener avec prairies, un bois pour se promener à l'ombre l'été, un espace de jardin partagé ou de maraîchage. Avoir des services type bar guinguette, activité nature
Parc enfant
Le secteur, comme tout Lomme, a besoin de davantage d'espaces verts. Perdre celui-ci et densifier encore plus notre ville serait une erreur que nous regretterons plus tard. Cet espace, à grande proximité d'une voie rapide et de rue très passantes, pourrait être un lieu apaisé, en partie en prairie, en espace de maraîchage, en espace de détente et bien sûr, refuge de biodiversité.
J'ai besoin d'espaces verts
Préserver au maximum la nature et la verdure
De nouveaux logements ne me dérangeraien pas mais j'avais imaginé un super endroit frais arboré voire paysager comme la base de loisirs eolys à Lestrem pour les enfants et même pour les adultes. Une promenade agréable et verdoyante pour tous
Espaces verts pour se promener
Equipements sportifs type street workout et espaces de détente
Parc, plantations
Il n'y a aucun besoin de logement supplémentaire dans le quartier déjà très urbanisé et qui va le devenir encore plus avec l'aménagement de l'ancienne briqueterie en zone d'habitation. Des nouveaux logements apporteraient encore plus de circulation de véhicules dans la rue Eugène Descamps déjà saturée (10000 véhicules jours). Le secteur a seulement besoin de préserver cet espace naturel encore intact et qui constitue un véritable écrin de biodiversité et qui permet de lutter contre les îlots de chaleur en été. Les commerces et services sont présents sur l'avenue de Dunkerque et sont suffisants, d'autant plus que de nouveaux commerces et services (maison médicale) sont déjà prévus avec l'aménagement de l'ancienne Briqueterie. Cet espace naturel a seulement besoin d'être ouvert à la population voisine pour profiter de son calme et de sa nature rafraîchissante, qui pourrait être renforcée avec la plantation de centaines d'arbres pour se préparer et s'adapter au changement climatique.

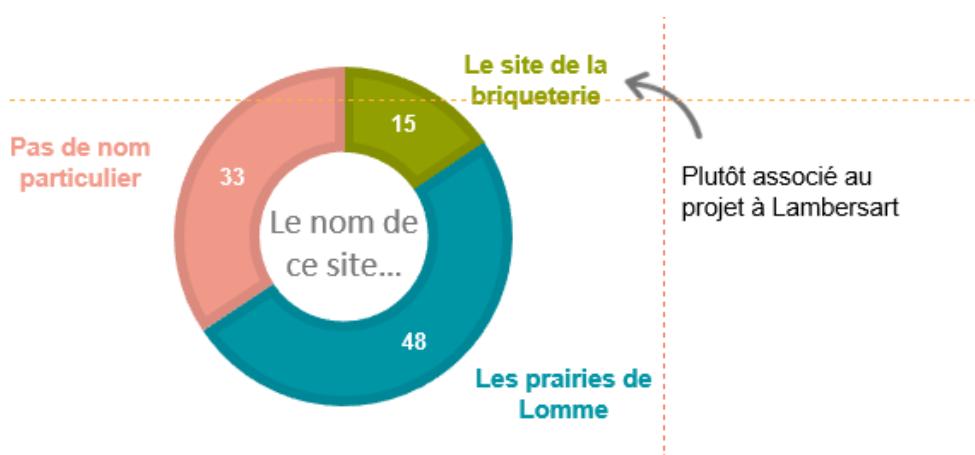
C. Liste exhaustive des contributions

Contributions ouvertes relatives aux espaces végétalisés, à la biodiversité
Conserver un espace vert
Que ça reste vert, hormis le parc de maison des enfants, le quartier Mitterie est triste et gris
Lieu vert à conserver absolument, pas de logement, pas de commerce, pas de jeux d'enfant. Juste un lieu de passage, des chemins traversant entourés de champs resteraient parfaits. La nature y serait préservée. Un écrin de verdure simple.
Des espaces verts !
Laisser ce poumon vert à vocation pastorale sans pesticides
ambiance plus naturelle un parc avec un circuit de promenade
Autorisé aux chiens tenus en laisse
Du vert et des aménagements paysagers. Une collaboration avec le lycée horticole si proche. Le quartier manque pourtant de nature et de fleurs.
Le quartier est déjà très construit et manque d'un espace vert et particulièrement boisé pour trouver de l'ombre, faire barrière au bruit de la circulation et favoriser la biodiversité.
un jardin qui permet d'avoir un espace vert et de créer un passage dans le quartier avec plusieurs accès
Terrain agricole: jardins collectifs / potagers
Un poumon vert avec des aménagements et dispositifs qui permet de rassembler les gens de manière agréable
Nous avons besoin de garder vert cet espace qui est un poumon pour le quartier et de l'aménager. Nous sommes déjà traversés par un trafic intense routier entre l'Avenue de Dunkerque et la rocade et nous avons grand besoin de garder de la quiétude sans rajouter de la densité de population.
Des arbres et des fleurs pour les abeilles
Avenue de Dunkerque, il y a déjà des commerces et des services. Le stationnement est parfois limité mais ce serait dommage d'utiliser cet espace comme parking. Je préférerais que cette prairie soit aménagée en espace vert, zone de sports santé, etc.
Besoin de logement, besoin de verdure dans le quartier où les chiens sont autorisés et du stationnement.
Au regard des nombreux projets immobiliers (logements) dans le quartier (sur Lomme et Lambersart), cet espace de respiration est essentiel, à la fois pour le quartier stricte sensu mais aussi pour les continuités vertes à travers le secteur. Le maintien en grande partie agricole a du sens, la création d'un parc partiellement aussi ; pour ce qui est de l'urbanisation, seule une réserve pour un équipement (dans la continuité des équipements scolaires, sportifs ou publics, et éventuellement quelques logements pour le contrôle social, peut la justifier.

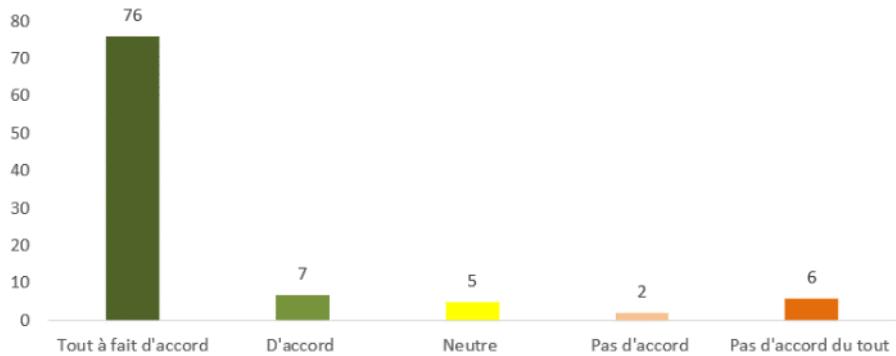
C. Liste exhaustive des contributions

Réponses fermées du questionnaire

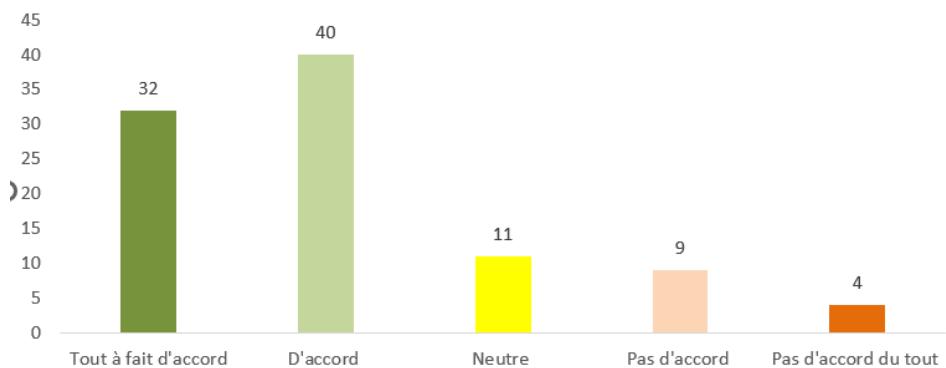
COMMENT J'APPELE CE SITE ?



GLOBALEMENT, CE SITE... ME PERMET D'AVOIR UN ESPACE PAYSAGER VÉGÉTALISÉ DANS LE QUARTIER ?



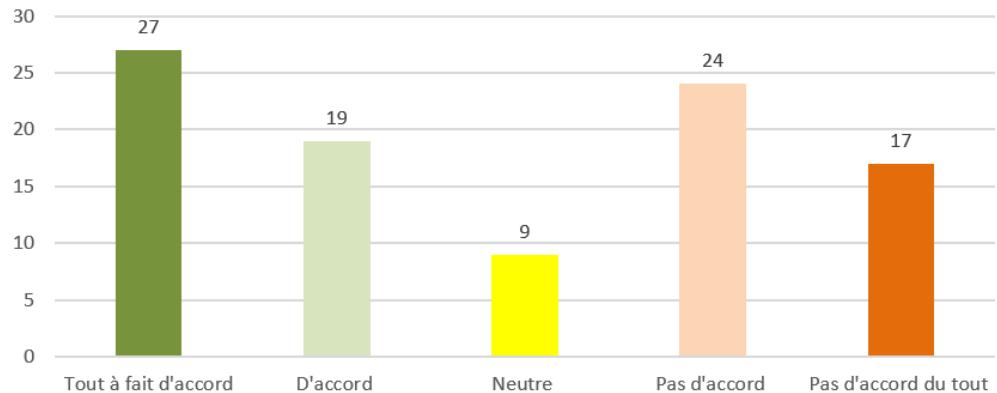
GLOBALEMENT, CE SITE... EST PEU CONNU ET PEU IDENTIFIÉ ?



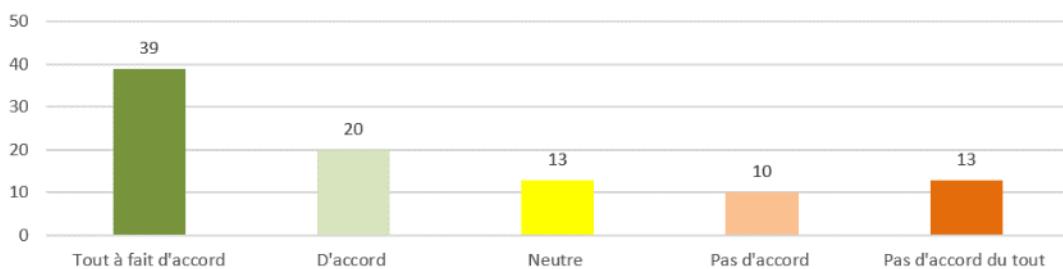
C. Liste exhaustive des contributions

Réponses fermées du questionnaire

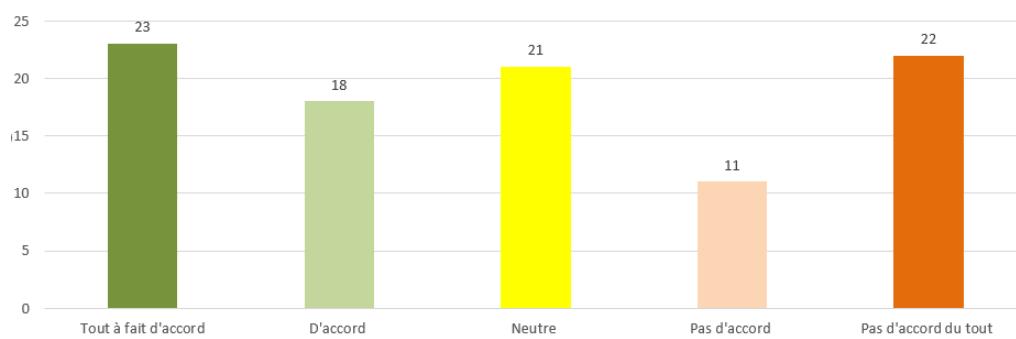
GLOBALEMENT, CE SITE... EST UN ESPACE DÉLAISSE ?



GLOBALEMENT, CE SITE... EST UNE OPPORTUNITÉ À AMÉNAGER POUR LE QUARTIER ?



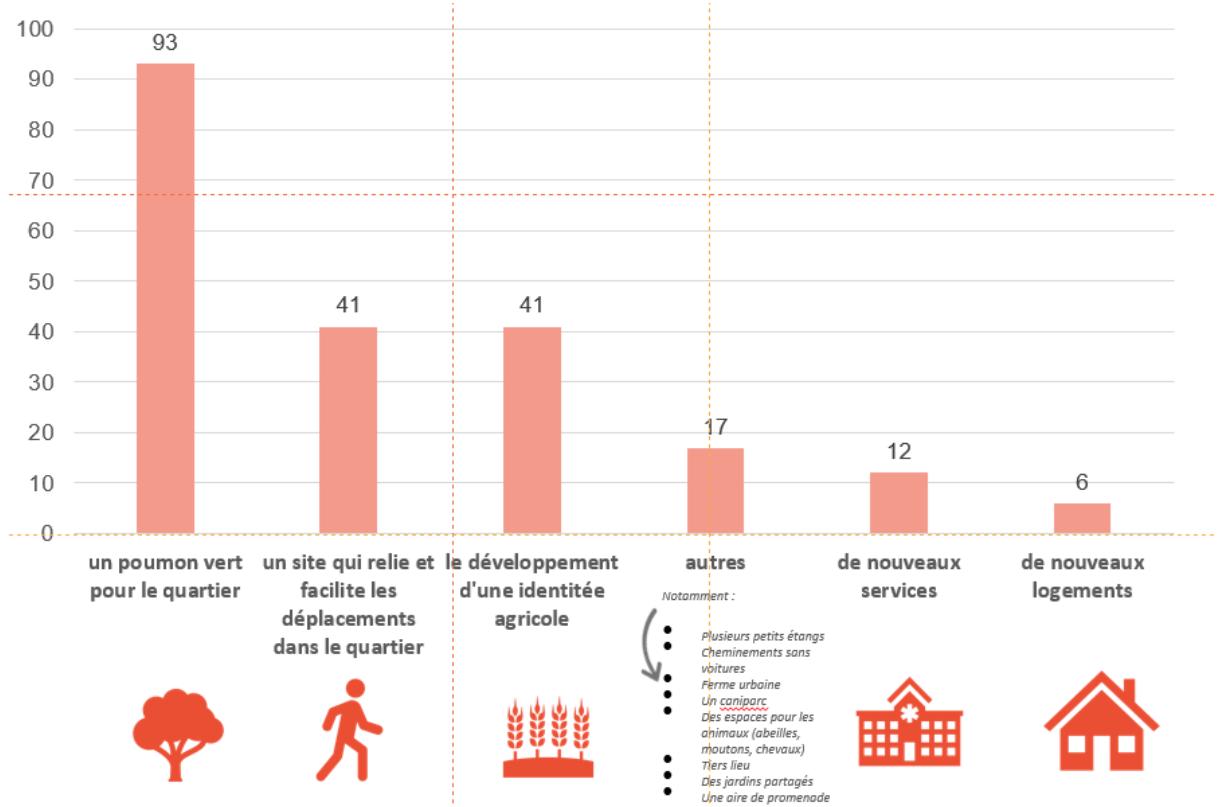
GLOBALEMENT, CE SITE... ME PERMETTRAIT DE TRAVERSER PLUS FACILEMENT LE QUARTIER ?



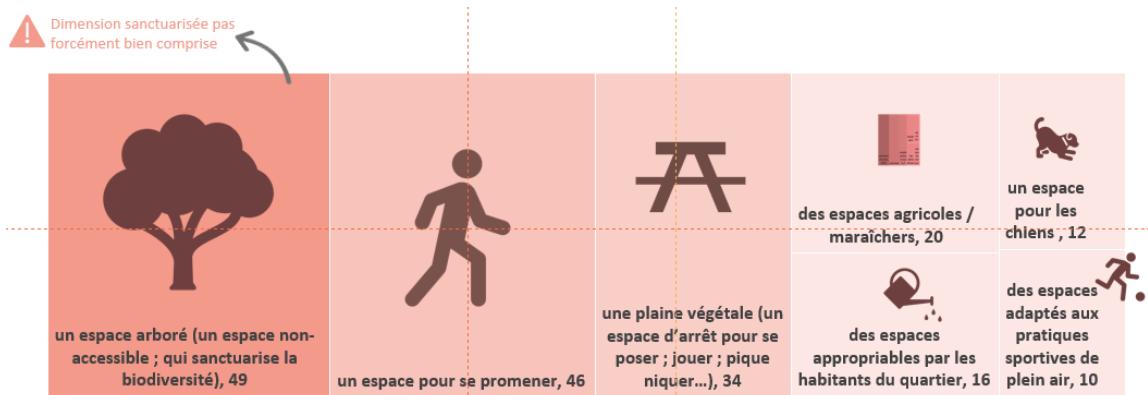
C. Liste exhaustive des contributions

Réponses fermées du questionnaire

QUELLES VOCATIONS POUR LE FUTUR SITE ?



JE SOUHAITERAIS DES PAYSAGES, DES ESPACES EXTÉRIEURS, TELS QUE...



C. Liste exhaustive des contributions

Les inspirations / photo références privilégiés lors de l'atelier

UNE PLAINE CENTRALE (espace d'arrêt)



UN ESPACE BOISÉ



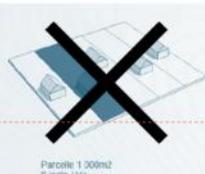
UN PARCOURS DE PROMENADE (espace de déambulation)



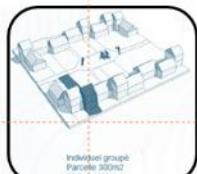
UNE FERME URBAINE



QUELLE RÉPARTITION DE L'HABITAT SUR LA PARCELLE ?



= habitat diffus



= habitat en bande

QUELLE HAUTEUR DES BÂTIS ?

